

# Communauté européenne



Bureau d'Information de la Communauté européenne  
350 rue Sparks, suite 1110, Ottawa, Ontario K1R 7S8

## NOTE D'INFORMATION

JENKINS: ARGUMENT EN FAVEUR DE L'UNION MONÉTAIRE

"Au-delà des considérations politiques européennes"

---

Le président Roy Jenkins de la Commission de la C.E. a encouragé les Etats membres de la C.E. à ramener à l'ordre du jour les projets antérieurs touchant l'union monétaire des Neuf.

Dans une importante communication faite lors de la conférence Jean Monnet à l'Institut universitaire européen de Florence, le 27 octobre dernier, M. Jenkins a esquissé dans leurs lignes générales les avantages politiques et économiques qu'une telle union apporterait aux neuf Etats. Le présent texte est tiré de cette allocution.

La plus grande faiblesse de la Communauté réside aujourd'hui dans son mécanisme économique central. Après le retrait du Plan Werner [sur l'union économique et monétaire], le concept du gradualisme en est venu à supplanter les projets plus ambitieux, mais il s'est agi en réalité, en ce qui concerne le domaine monétaire, de rétrogression. Nous devons considérer de nouveau les arguments en faveur de l'union monétaire. Je crois que nous devrions relancer l'idée d'un important débat sur la place publique au sujet des avantages qu'offre l'union monétaire, des particularités qui la rendent acceptable par toutes les économies, qu'elles soient vigoureuses ou faibles, et des mesures préalables obligatoires à son établissement.

### Les arguments:

1. L'union monétaire favorise une rationalisation industrielle et commerciale plus efficace et évoluée que ne le permet une simple union douanière entre les Etats membres, à cause de l'imprévisibilité actuelle du taux de change et des incertitudes provoquées par l'inflation.
2. Les problèmes nationaux éprouvés du côté de la balance des comptes, tels qu'on les connaît de nos jours, diminueraient fortement leur pression directe sur la gestion économique. En outre, la politique macroéconomique ne serait pas soumise aux risques actuels subis par les taux de change et les finances extérieures.
3. L'union monétaire imposerait un seul taux commun d'inflation et pourrait participer à l'établissement d'une nouvelle période de stabilité des prix en Europe ainsi qu'à la mise en brèche du présent désordre inflationniste chronique. Le flottement des taux de change transmet de violentes et imprévisibles secousses inflationnistes.

4. Le rétablissement du plein emploi exige un nouvel élan à l'échelle historique. L'union monétaire pourrait susciter le renforcement considérable de la demande et de la confiance.

5. On doit aussi considérer l'élaboration d'un système connexe de finances publiques afin d'assurer une répartition régionale élargie des richesses et de l'emploi.

6. L'union monétaire supposerait la création d'une instance supérieure pour superviser la politique monétaire, mais nous ne devons accorder à la Communauté que des fonctions qui lui permettent d'obtenir des résultats grandement améliorés à cause de leur exécution au niveau de la Communauté. Cependant, il est possible de concevoir une union monétaire de type centralisé, à la fois nouvelle et réaliste, dans laquelle la fonction des finances publiques serait réduite à quelques tâches de grande importance sous un contrôle bureaucratique central plutôt simplifié. Le principe a une portée politique majeure, mais avons-nous, ou non, l'intention de créer une Union européenne ? La souveraineté véritable et efficace sur les questions monétaires échappe déjà, de plus en plus et de façon considérable, aux gouvernements européens.

7. La réussite d'une union monétaire européenne porterait l'Europe au-delà des considérations politiques.

---